



Cousi-Devoirs : Maison des Associations

2 A, bd Olivier de Serres 21800 Quetigny

Tél. : 03 80 46 96 41

e.mail : cousidevoirs@gmail.com

site internet : <http://www.cousidevoirs.fr>

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association Cousi-devoirs du 16 décembre 2024 à 18h

L'Assemblée Générale s'est tenue en présence :

de Bonneau P., adjointe déléguée à la vie associative et à l'initiative citoyenne, Ville de Quetigny
des membres du conseil d'administration de Cousi Devoirs : Barrat S., Billot M., Défossez B.,
Etiévant Joëlle, Janisz M., Romano B., Pernot F.

des bénévoles adhérents : Cantinat J., Carpentier L., Dufour E., Florentin E., Maguet R., Malaclet A.,
Mantoux D., Montaton M.P., Perdrizet F.,

de Michaux L., adhérente, famille

de Cinquin J.C., représentant ORE

Excusé(e)s :

- Caumette Suzel, Chamagne M., adhérente bénévoles, membres du conseil d'administration
- Maccabey Jérôme, directeur du Centre Social La Passerelle
- Pernot Raphaèle, adhérente bénévole

Invités absents : étudiants de la BSB, bénévoles à Cousi Devoirs

Le rapport d'activité de l'exercice 2023-2024 ayant été distribué en début d'assemblée, un compte rendu succinct vous est proposé.

Après un tour de table, François Pernot, président de Cousi Devoirs, a ouvert l'assemblée générale en remerciant les présents. Il a poursuivi par la lecture du « Mot du Président » qui a porté cette année sur :

- l'atmosphère nationale et internationale difficile,
- sur le rappel de notre mission,
- sur les résultats très positifs de la « Dictée-récré des Cousis, édition 2023 » qui a rassemblé plus de 140 participants ;
- sur le travail effectué pour « rénover » le projet associatif de l'association et préparer le livret d'accueil des bénévoles,

François a poursuivi son exposé par la lecture des

Rapports moral et d'activité - année 2023/2024

rédigés par les membres du bureau (fascicule distribué à tous les membres présents et tenu à la disposition de toute personne qui souhaiterait le consulter). Ce document sera disponible sur le site de l'association dès que possible.

Bilan des enfants aidés et répartition géographique (cf document) :

29 enfants aidés et 22 bénévoles durant l'exercice 2023-2024

Le tableau indiquant, par école, le nombre d'enfants aidés est commenté. Le nombre d'enfants plus important provenant de l'Ecole des Aiguisons est sans doute dû à la proximité de l'école avec la Maison des Associations...

Rappel : Il faut habiter à Quetigny ou y être scolarisé pour bénéficier du soutien scolaire ; tout demande peut être étudiée.

Débat sur le bilan des enfants aidés :

- *le nombre d'enfants aidés est en baisse (emploi du temps des enfants très chargé, autres aides, Pass'Réussite, spécialistes, sport) ;*
- *il est demandé une rencontre entre bénévoles et professeurs des écoles pour échanger sur leur façon d'agir auprès de l'enfant et sur la crainte d'entrer en contradiction avec les méthodes enseignées par les professeurs (vocabulaire, ...) – une proposition de réunion sera faite prochainement ;*
- *question posée : le Pass'Réussite qu'est-ce que c'est ? « C'est un dispositif expérimental local ayant pour vocation de donner à chaque enfant, quel que soit son environnement social ou son contexte, la possibilité d'accéder à un parcours de réussite sociale, scolaire, culturel ouvert sur l'ensemble des établissements élémentaires de la Ville de Quetigny » (extrait du document de base pouvant être consulté au secrétariat de Cousi Devoirs).*

Afin de déterminer l'impact du Passe Réussite, une étude est en cours dans le cadre du RESO (ville PRE, CAF, ORE et Cousi Devoirs).

Pour information : le binôme bénévole/famille est contacté 1 fois par trimestre par les membres du CA pour s'assurer de la régularité de l'aide, du bon suivi de l'enfant et de la satisfaction des parents.

Vie de l'Association,

La lecture du document ne suscite pas de commentaires majeurs.

Les moyens financiers et matériel :

Une subvention d'un montant de 1000€ est accordée par la Ville.

La Ville est sollicitée pour le prêt de matériel et la mise à disposition de salle (MDA en particulier, chauffage, ...)

Moyens humains

Les heures de bénévolat sont estimées à 2 ETP (Equivalent Temps Plein).

Perspectives pour l'année 2024-2025

Pas de commentaires particuliers émis sur les perspectives.

Chaque année, c'est un vrai travail de coordination pour ajuster au mieux la demande des familles et l'offre de bénévoles : il est de plus en plus difficile de motiver de nouveaux bénévoles,

Il est également compliqué de trouver les plages horaires nécessaires à nos interventions (en raison de toutes les activités extra-scolaires et familiales de l'enfant et de la famille).

Il est annoncé que Cousi Devoirs sera, en novembre 2025, porteur du projet concernant la Dictée-récré des Cousins. Il est fait appel aux bénévoles, à de nouvelles idées, Une première réunion sera programmée très prochainement.

- **Le rapport moral et d'activité 2023-2024 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes**

➤

Elections au conseil d'administration

Sont en fin de mandat et rééligibles :

Defossez Bernadette
Pernot François

Nouvelle candidature : Malaclet Annette

- Defossez Bernadette et François Pernot sont réélus
- Malaclet Annette est élue au conseil d'administration

à l'unanimité des personnes présentes.

L'élection du bureau sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration prévu le 8 janvier 2025

Rapport financier : exercice du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024

Le bilan financier (cf document distribué) est commenté par Suzanne Barrat, trésorière de l'association.

Les dépenses sont analysées. Il ressort de la discussion que seules des économies pourraient être réalisées sur le poste Téléphonie : il est urgent de s'informer du coût et des modalités d'utilisation d'un téléphone portable (voir avec Stéphane, Ville de Quetigny).

Le budget prévisionnel année 2025 est exposé.

Si la diminution du nombre d'enfants aidés persiste, il sera difficile d'équilibrer les comptes ; il deviendra indispensable d'augmenter le montant de l'adhésion et/ou de demander une subvention plus importante à la Mairie et/ou à d'autres structures.

- **Le rapport financier 2023-2024 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes**

Adhésion et participation proposées pour l'année 2025-2026 :

ADHESION des familles à l'association	6.00€
PARTICIPATION des familles au soutien scolaire	
1 ^{ER} ENFANT : forfait annuel	24.00€
2 ^{ème} ENFANT et suivant, forfait annuel	20.00€
ADHESION autre membre	10.00€

➤ ***Le montant des cotisations 2025-2026 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.***

*L'assemblée générale s'est achevée vers 22h
par une dégustation de mandarines, de papillotes et du verre de l'amitié*